



structure de societe pour avoir un CE

Par **dpmetalurgie**, le **06/04/2011** à **20:17**

Bonjour,

Je fais parti d'une entreprise de 16 personne et celle ci fait parti d'un groupe, en tout il y a 3 entreprises qui font parti de se groupe.

Premiere entreprise avec environ 400 personnes et avec un CE

Seconde entreprise avec 55 personnes avec un CE également

Et la troisieme ou je travail avec comme dit plus haut 16 salariés sans CE car nous sommes moins de 50.

Etant DP je voulais savoir si on pouvait faire une demande pour s'associer à un comité d'entreprise du groupe ou à un comité d'établissement (celui ci regroupe les 2 comités d'entreprise)ainsi

nous pourrions ainsi bénéficier des avantages acquis sur les autres sites.

Si quelqu'un a des connaissances dans ce domaine, elles seront les bienvenue car je n'arrive à avoir aucun renseignement.

Par **P.M.**, le **06/04/2011** à **20:30**

Bonjour,

Vous pourriez faire valoir éventuellement l'existence d'une [unité économique et sociale](#)

Par **dpmetalurgie**, le **06/04/2011** à **21:52**

Merci pour cette doc, par contre je voulais savoir ce que cela pourrait apporter aux salariés qui travaillent avec moi, de demandé une UES, pourrons nous par exemple négocier des cheques vacances, des cheques cadeaux, des tickets resto etc....

En cas de demande UES , concretement elle se demande à l'employeur?

PS: pmtedforum je tiens à te remercier particulierement pour ton aide et ton implication sur le forum qui d'ailleurs m'aide beaucoup dans mes démarche.

Par **P.M.**, le **06/04/2011** à **22:45**

L'UES est reconnue soit par voie d'accord soit par décision du Juge d'Instance qui est compétent en matière d'élections professionnelles, cela permet la mise en place d'un Comité d'Entreprise commun...

Merci pour vos encouragements...